

Journées d'Histoire de la Statistique Paris, 18 et 19 mars 2008
Histoire de la définition du chômage au sens du BIT dans les années 1930
Ingrid Liebeskind Sauthier, Université de Genève

Le chômage est souvent présenté comme étant "parmi les derniers des grands risques sociaux à être couverts par la sécurité sociale"¹ ; cette institutionnalisation tardive ne rend compte ni de la durée l'élaboration de la notion ni du contexte dans lequel le chômeur 'involontaire' a été défini c'est-à-dire celui de la mutation d'un système économique et de ses répercussions.

Brefs rappels :

- . de la naissance du concept du chômage moderne (réformisme de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle) ;
- . de l'évolution de la statistique du chômage et de ses outils durant cette période ;
- . de l'antériorité de l'internationalisme en matière de chômage avant la création de l'OIT qui en fait un des précurseur des grandes organisations internationales (l'Association internationale pour la lutte contre le chômage de 1910 fait partie des associations considérée comme productrice des idées en matière sociale et de leur circulation et comme le laboratoire de la constitution et de la diffusion de solutions « modèles » dans l'Europe de la fin du XIX^e siècle).

Continuité : Lien entre le travail de ces réformistes qui ont contribué à forger le concept moderne de chômeur et celui de l'OIT puisqu'il se continue à travers plusieurs d'entre eux, qui deviennent des experts et des fonctionnaires internationaux. L'OIT hérite donc des réseaux et de pratiques transnationales plus anciennes.

Evolution : Le fait qu'elle devienne une organisation intergouvernementale permanente change les pratiques et les manières d'échanger de même que les moyens mis en œuvre pour les appliquer.

Analyse de la lente élaboration et évolution des définitions du chômage au travers de l'étude des :

- . Conventions (ou Recommandations) internationales dont l'OIT recommande l'adoption à leurs membres. Entre 1919 et 1939 l'OIT adopte trois Conventions et sept Recommandations relatives au problème du chômage traité sous plusieurs angles : l'assurance, le placement, l'étendue de l'assurance à l'agriculture, la réciprocité de traitement, le chômage des jeunes gens et les travaux publics.
- . de la Conférence internationale des statisticiens du Travail de 1925² convoquée par le BIT à Genève, la seule des cinq Conférences du même type à mettre à son ordre du jour³ la question du chômage⁴ ; consolation : c'est pourtant "surtout dans cette branche des statistiques du travail que les plus grands progrès semblent avoir été accomplis"⁵ relate le fascicule rétrospectif édité en 1934 sur le travail du BIT et des Conférences internationales de statisticiens⁶. Il faut attendre la sixième Conférence internationale des statisticiens du travail de 1947 à Montréal, pour qu'une définition du chômage claire soit incluse dans la Résolution V, concernant les statistiques de la main-d'œuvre, de l'emploi et du chômage, à l'article 12 :
"Les statistiques du nombre total des chômeurs devraient comprendre toutes les personnes qui sont à même de prendre un emploi, qui sont sans emploi un jour donné et qui sont restées sans emploi et en quête d'un emploi pendant une période minimum n'excédant pas une semaine".

¹ Les systèmes d'assurance-chômage, Genève:BIT, 1955.

² "La deuxième conférence internationale des statisticiens du travail", tenue à Genève du 20 au 25 avril 1925, *Etudes et Documents*, série N (statistique) n° 8, Genève:BIT. Les autres Conférences ont lieu en 1923, 1926, 1931 et 1932. Celle de 1925 examine le projet de Résolution présenté par le BIT.

³ Cette Conférence traite également de la classification des industries et professions, de l'étude des nombres-indices du coût de la vie et de la question des comparaisons internationales de salaires réels.

⁴ La Conférence nomme une Commission des statistiques du chômage qui tient six séances les 20, 21, 23 et 24 avril 1925, sous la présidence de John Hilton, directeur des statistiques au ministère du Travail de Grande-Bretagne.

⁵ "La standardisation internationale des statistiques du travail - Aperçu de l'œuvre du BIT et de différentes conférences internationales de statisticiens", *Etudes et Document* n° 19, série N (Statistique), Genève:BIT (1934:13).

⁶ "La standardisation internationale des statistiques du travail - Aperçu de l'œuvre du BIT et de différentes conférences internationales de statisticiens", *Etudes et Document* n° 19, série N (Statistique), Genève:BIT (1934).